

| 1957 |

construire et renaître



Vue générale du nouveau bâtiment des Archives départementales (1960, 3 FI 876).



Vue des poteaux porteurs « Strafor Sneed » sur lesquels seront installés les rayonnages destinés à accueillir les archives.



Vue dégagée sur l'hôtel de ville de Mézières depuis la nouvelle salle de lecture (1962, 3 FI 1153).

Le symbole d'une résurrection

Dans la France de la Reconstruction, la réalisation d'un bâtiment spécialement affecté aux Archives départementales des Ardennes est le signe d'un renouveau. Elle met fin à la série d'épreuves qu'a connues l'institution créée par la loi du 5 Brumaire an V (26 octobre 1796) : pas moins de six déménagements en 100 ans, des locaux souvent inadaptés et surtout l'anéantissement de nombreux fonds lors du bombardement de mai 1940. En 1945, les Archives sont installées provisoirement dans l'aile droite de la Préfecture, où elles se trouvent trop à l'étroit.

Le nouveau projet architectural est le fruit du dynamisme de René Robinet (1914-2002), directeur des Archives de 1945 à 1966 et co-fondateur de la Société d'études ardennaises. Lorsqu'en 1954, le Département acquiert de la Ville de Mézières une partie de la citadelle en vue d'y installer les futures Archives départementales, René Robinet donne la priorité aux conditions de conservation des documents et à la fonctionnalité des locaux : ceux-ci doivent être modernes et agréables pour les archivistes comme pour les usagers.

Un bâtiment innovant

La construction est confiée à l'architecte départemental Jean-Robert Dupré. Spécialiste de la construction de bâtiments publics, il est l'auteur de la Cité administrative (1952), du Palais de justice (1966), de plusieurs établissements scolaires, maisons de retraites, habitations à loyer modéré... Son devis approche les 72 millions de francs de l'époque, réglés par les dommages de guerre et le Département, avec une subvention de la Direction des Archives de France.

Dupré va adapter l'architecture du bâtiment à sa fonction. Il cherche d'abord à éliminer les principales causes de dégradation des archives. Le plan en T et l'utilisation du béton limitent la propagation d'un éventuel incendie. La suppression de l'éclairage au sud, l'emploi de verre « Thermolux » et l'installation d'un chauffage central réduisent l'altération des documents par la lumière ou l'humidité.

Les techniques les plus récentes sont utilisées : une structure autoporteuse en béton armé, réalisée par les Forges de Strasbourg, met à disposition 8.400 mètres linéaires de rayonnages. Le travail du personnel est facilité par une organisation qui prend en compte le circuit des documents de leur arrivée à leur stockage. La façade moderne et de larges baies vitrées dans les espaces publics (notamment la toute nouvelle salle de lecture dotée d'une dizaine de places) rendent le bâtiment convivial. Un bas-relief du sculpteur Paul Bialais vient enfin agrémenter le hall d'accueil, évoquant des scènes de l'histoire ardennaise.

Un retentissement international

Après plus de deux années de travaux, l'inauguration du bâtiment des Archives départementales des Ardennes, le 10 novembre 1957, est un événement d'envergure internationale. Le caractère novateur du projet, le contexte local et les origines ardennaises du directeur général des Archives de France, Charles Braibant (1889-1976), contribuent à donner à cette manifestation une portée exceptionnelle.

Sous le haut patronage de Jacques Saunier, préfet des Ardennes, et de Camille Lassaux, président du Conseil général, une quinzaine de directeurs et inspecteurs généraux des Archives des pays européens découvrent les lieux. Profitant de ce déplacement, Charles Braibant organise à Mézières le Congrès annuel qui réunit tous les archivistes français.



René Robinet, directeur des Archives départementales des Ardennes de 1945 à 1966, à son bureau.



L'inauguration des Archives départementales le 10 novembre 1957. De g. à dr. : Jacques Bozzi, maire de Charleville (couvert) ; Jacques Saunier, préfet des Ardennes (prêt à couper le ruban) ; Marcel Baudot et Guy Dubosq, inspecteurs généraux ; Charles Braibant, directeur général des Archives de France ; René Robinet, directeur des Archives départementales ; Jean-Robert Dupré, architecte.